

Arras, le 13 mars 2019

Restauration de la continuité écologique des cours d'eau

Marc DEL GRANDE, sous-préfet de l'arrondissement d'Arras, secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais, effectuera **le mardi 19 mars 2019 (10h30 – Moulin à aubes – rue de l'église - 62 990 Offin)** une visite des travaux d'aménagement de restauration de la continuité écologique de « La Créquoise » réalisés au moulin à aubes situé sur la commune d'Offin.

La visite de cet aménagement sera l'occasion de présenter les résultats obtenus sur le cours d'eau « La Créquoise » et les démarches en cours en vue de l'obtention du label « Site Rivières Sauvages » pour ce cours d'eau.

La continuité écologique d'un cours d'eau est définie comme la libre circulation des organismes vivants et leur accès aux zones indispensables à leur reproduction, leur croissance, leur alimentation ou leur abri. Elle assure le bon déroulement du transport naturel des sédiments ainsi que le bon fonctionnement des réservoirs biologiques. Elle doit permettre une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau.

Dans le département du Pas-de-Calais, des avancées significatives en la matière ont été réalisées ces dernières années. Sur les ouvrages hydrauliques implantés dans les cours d'eau, des solutions sont mises en œuvre pour concilier les usages et les besoins des milieux aquatiques. De nombreux cours d'eau sont ainsi en cours de renaturation.

Vous êtes cordialement invité(e).

Merci de bien vouloir confirmer votre présence par courriel à pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr